

INTRODUCTION

CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX

PAR

ALEXANDRA NOVOSSELOFF (*)

Comme les deux années précédentes, les articles présentés cette année montrent que l'État reste au cœur des processus de stabilisation et de sortie de crise. Sa reconstruction, sa réforme dans des pays en crise devient une part essentielle des actions de la « communauté internationale ». On le constate souvent, les conflits sont souvent dus à l'absence ou à la déficience de l'État. Par exemple, en zone sahélienne, *« l'enjeu central est la capacité et la volonté dont disposent la Mauritanie, le Mali et le Niger à assurer une présence effective de l'État au plan sécuritaire et social (santé, justice, éducation, infrastructures) »*. De même, *« le nord-est de la Centrafrique, zone très enclavée où l'État centrafricain n'a guère de prise, est également un refuge pour les auteurs de troubles de la région, rebelles ou bandits de grand chemin »*. Ainsi, la majorité des opérations de maintien de la paix de l'ONU ou les interventions de l'Union européenne ont mis au cœur de leurs priorités la restauration de l'État de droit dans toutes ses dimensions (police, justice, système pénitentiaire, désarmement/démobilisation/réhabilitation des anciens combattants, réforme de l'armée). De ce point de vue, Frank Neisse montre à quel point la réforme du secteur de la sécurité a été indispensable à la constitution de l'État kosovar, mais qu'elle aurait pu être améliorée par une meilleure coordination des acteurs internationaux impliqués. Aussi prône-t-il pour l'avenir la mise en place d'une approche fonctionnelle par la création de « maisons de la RSS ».

Toutefois, les actions entreprises par des acteurs extérieurs peuvent parfois se trouver en décalage par rapport aux besoins locaux, comme nous le démontre Renaud Dorliac dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, qu'on croyait proche de la fin de la crise : *« faute d'analyse poussée des évolutions de la société bosnienne depuis la fin du conflit, la communauté internationale constitue le principal garant d'un État 'fictif'. Les tensions irrésolues entre un cadre institutionnel insatisfaisant mais incontournable – induit par les Accords de Dayton – et une Bosnie-Herzégovine réelle mais ignorée, faussent les termes du débat »*. Cela nous montre que, dans certains cas, faute d'atten-

(*) Chercheur associée au Centre Thucydide – Analyse et recherches en relations internationales de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France) et membre du Réseau francophone de recherches sur les opérations de paix (Université de Montréal, Canada).

tion et de compréhension des facteurs de crises, les stratégies de sortie de crise peuvent prendre des tournants inattendus et constituent en réalité des facteurs de résurgence de la crise. On perçoit ici les limites atteintes par une action internationale appliquée à un Etat « méconnu ».

Et puis, il existe des crises traitées par des opérations militaires dont l'action soit ne peut être que modeste – ainsi le cas de l'opération Atalante pour lutter contre la piraterie qui, comme l'explique Patrice Sartre, « représente aujourd'hui moins de 3⁰/100 du coût total du transport maritime et bien moins de 3⁰/1000 de la valeur du commerce par voie maritime » – soit est ponctuelle – comme le démontre Raphaël Pouyé pour le cas de l'opération Eufor Tchad-RCA, mise en place pour gérer la dimension régionale de la crise au Darfour –, soit est limitée au regard d'enjeux régionaux qui la dépasse – comme c'est le cas de la FINUL en place depuis 1978.